

The résumé of *Une République qui se cherche* : a possible version

Depuis près de deux siècles que l'idée de la République existe en France, et malgré les 120 ans que les Français ont vécu sous cette forme de constitution, les désaccords sur la théorie et la pratique républicaines n'ont cessé de se manifester en France. Ces différends, motivés par les textes constitutionnels eux-mêmes, soulignent le paradoxe qu'offre cette nation qui, se voulant logique et cartésienne, ne parvient pas à se mettre d'accord sur le régime qui lui conviendrait le mieux.

Chacune des cinq Républiques françaises s'est avérée incapable de fonctionner exactement comme l'avaient voulu ceux qui en avaient dressé la constitution. Ainsi, les deux premières ont abouti à des régimes tout aussi autoritaires que ceux qu'elles avaient voulu remplacer.

Quant à la troisième, c'est elle qui, en créant le modèle du régime parlementaire, crée aussi le conflit moderne entre le président de la République et le parlement. Dans les premières années de la III^e, le président aurait pu exercer un pouvoir autoritaire, puisque le texte de la constitution l'y aurait autorisé et que le contrepoids de "président du conseil" n'existait même pas à l'époque. Or Mac Mahon sort vaincu d'une tentative pour renforcer le pouvoir du président contre celui du parlement. Et c'est ce dernier qui l'emportera désormais tout au long de la III^e République.

Sous la IV^e, c'est de nouveau le parlement qui exerce le pouvoir. Mais cette fois-ci non seulement la faiblesse relative du président est-elle inscrite dans la constitution, mais le premier ministre se trouve affaibli aussi par le jeu des alliances à la Chambre. D'où instabilité chronique.

De Gaulle, en dressant la constitution de la V^e République, la prétend "à la fois parlementaire & présidentielle". Il cherche ainsi à contre-carrer l'influence, selon lui néfaste, des élus parlementaires et éviter l'indécision & l'instabilité qui résultent de l'exercice d'un pouvoir divisé entre président et premier ministre. Or cet équilibre qu'il a lui-même prescrit se trouve faussé par la modification qu'il y apporte en 1962. L'élection du président au suffrage universel va, en effet, tout changer dans l'exercice du pouvoir sous la V^e.

L'histoire nous montre (témoin le rapport existant entre Clemenceau & Poincaré) que ceux qui détiennent le pouvoir se permettent parfois de l'exercer d'une façon qui, tout en n'étant pas inconstitutionnelle, ne s'accorde pas étroitement avec la façon prévue par la lettre des lois. En l'occurrence, le régime établi par de Gaulle n'est à vrai dire ni "parlementaire & présidentiel" ni "mi-présidentiel, mi-parlementaire". Au contraire, il serait *ou* parlementaire *ou* présidentiel selon les moments, selon le poids respectif donné par les élections au président de la République & à l'Assemblée, élections qui ont lieu, justement, à des moments différents. Le système créé par de Gaulle ne fonctionne bien que quand il y a concordance entre le résultat de ces deux élections, c'est-à-dire quand un président récemment élu se trouve secondé par une Assemblée où dominent ses alliés politiques. Si, par contre, une "cohabitation" se produit, situation où par exemple un président de gauche devrait coexister avec une Assemblée (& un premier ministre) de droite, tout pourrait changer, au grand préjudice de la stabilité gaullienne. Car alors le premier ministre serait soutenu par une majorité parlementaire de plus fraîche date que celle du président. Ce qui pourrait bien affaiblir celui-ci, étant donné que le premier ministre dispose de certains atouts dans le jeu constitutionnel. Voilà qui pourrait aboutir donc à une période de crises politiques, pour ne pas dire constitutionnelles, surtout si le chef de

l'état s'est engagé personnellement dans une campagne précédant des élections législatives dont le parti qu'il soutient sortirait vaincu.

Ainsi pourrait se confirmer de façon négative la règle gaullienne qui prescrit qu'au sommet de la V^e République toute division du pouvoir entre président et parlement serait intolérable.